



Cher (s) Partenaire (s),

Tel qu'indiqué dans la dernière édition spéciale du bulletin [Info-Travaux](#), le Parc olympique vous informe plus amplement de l'avancement des travaux liés à la réfection des dalles du Centre sportif et du niveau 200 du Parc olympique.

Bien que le Parc olympique désire minimiser les impacts de ces travaux et demande aux entrepreneurs de prendre des mesures pour se faire, certains travaux entraînent des inconvénients inévitables tels que mentionnés ci-dessous.

Merci de noter que les informations contenues dans ce bulletin, incluant les échéanciers et délais, sont sujettes à changements sans préavis et ne vous sont transmises qu'à titre indicatif sans engagement de notre part.

Pour toutes questions, n'hésitez pas à nous contacter.

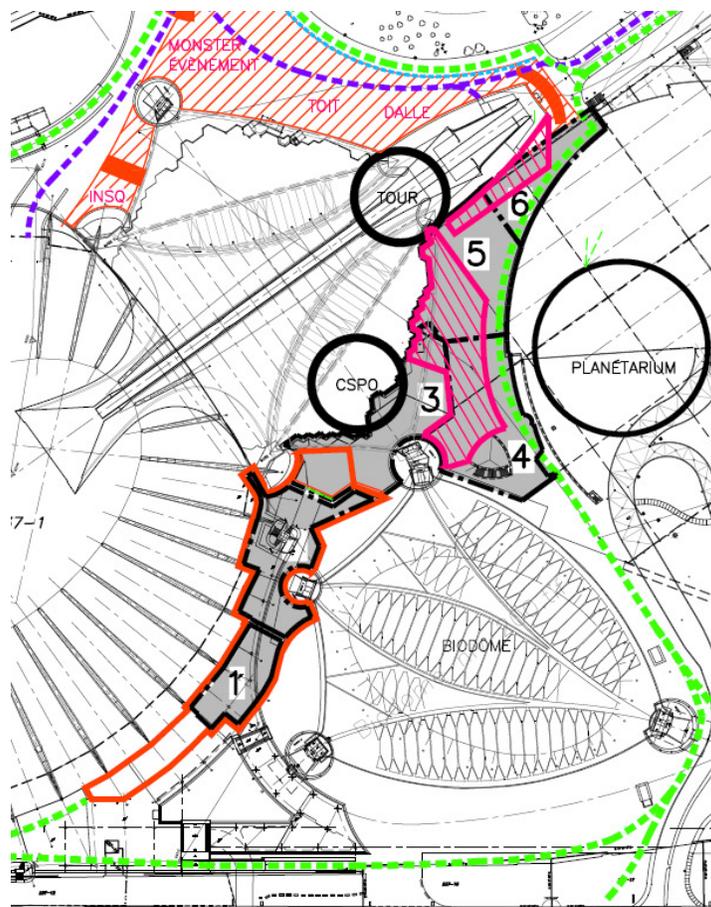
Avancement de la réfection des dalles du Centre sportif et du niveau 200 du Parc olympique

Quoi?

Démolition des dalles d'usures et des systèmes d'imperméabilisation existants, reconstruction du système d'isolation et d'étanchéité, bétonnage des nouvelles dalles d'usures sur une superficie d'environ 272 000 pi²; le tout dans le but de favoriser l'écoulement des eaux et ainsi assurer la pérennité des installations.

Où et quand?

- Les travaux visent la dalle située au niveau du sol, allant de la base de la Tour jusqu'à l'entrée vis-à-vis la rue Bennett, en passant par le Centre sportif.
- Les travaux s'échelonneront du 2 juillet 2013 à la fin de l'année 2013.
- Depuis le 2 juillet 2013, les travaux occupent la section délimitée en rouge (section 1 et 2) et qui, selon nos estimations, sera libérée à compter du mois de septembre 2013.
- **À compter du 22 juillet 2013, le chantier s'étendra à une troisième section identifiée en rose hachurée dans le plan ci-dessous.**



- L'échéancier quant à l'occupation des autres sections est encore à déterminer et variera selon l'avancement des travaux. Nous vous communiquerons les détails dès que possible.
- L'horaire journalier prévu est de 7 h à 16 h. Cependant, il est possible que, de façon ponctuelle, les heures de travail soient allongées pour permettre la réalisation de certains travaux.



Quel (s) impact (s)?

- Redirection de la circulation piétonnière provenant de l'avenue Pierre-De Coubertin et désirant transiter par la zone de chantier, vers le côté Est du Biodôme, via l'avenue Pierre-De Coubertin.
- **Relocalisation de l'enclos à bicyclettes dans le stationnement B2.**
- Présence d'inconvénients liés à un chantier de construction (bruit et poussière).
- Légère augmentation du nombre de véhicules routiers pouvant utiliser l'entrée via la rue Bennett (P30).

Légende :

-  Aucun impact
-  Impact mineur
-  Impact majeur

Source :

Justine Lord-Dufour
Conseillère en communication
justine.lord-dufour@rio.gouv.qc.ca



4141, avenue Pierre-De Coubertin
Montréal (Québec) H1V 3N7
T 514 252-4141
F 514 252-0372



parcolympique.qc.ca

Vous recevez ce courriel à l'adresse test.user@test.domain car vous êtes inscrit à la liste d'abonnés à l'infolettre du Parc olympique.

Si vous ne désirez plus recevoir d'information de la part du Parc olympique, cliquez [ici](#) pour vous désabonner.